



MAIRIE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra au sein de l'établissement « Mairie - salle polyvalente » **le lundi 4 avril 2022 à 20H30** précises.

En raison du contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, la réunion se tiendra dans la salle polyvalente, qui offre des conditions d'accueil adaptées pour respecter les mesures de distance sociale, et notamment le port du masque.

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Le Maire
Jacques BOURDIN


L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT

- 1- Etat des indemnités 2021 des élus
- 2- Vote des taux de fiscalité 2022
- 3- Vote du budget principal de la Commune 2022 (Annexe 1)
- 4- Vote du budget annexe « Logements locatifs communaux » 2022 (Annexe 2)
- 5- Vote du budget annexe « Lotissement des peupliers » 2022 (Annexe 3)
- 6- Cotisations et contributions 2022
- 7- Subvention 2022 au CCAS
- 8- Versement de l'excédent du budget annexe « Logements locatifs communaux »
- 9- Subvention exceptionnelle au budget annexe « Lotissement des peupliers »
- 10- Convention de mise à disposition d'un agent communal (Annexe 4)
- 11- Sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police 2021
- 12- Subvention à l'école St Michel
- 13- Subvention à l'école Jean de la Fontaine
- 14- Information sur les décisions prises par le Maire dans l'exercice de ses délégations

Informations diverses

En Mairie, le 29 mars 2022